



AOUT 2024 Feu d'Artifice de TUGERAS ST MAURICE

# **TUGERAS SAINT MAURICE**

---

**Bulletin Municipal 2024**

# SOMMAIRE

Mot Du Maire	page 1 - 2
Equipe Municipale	page 3
Commissions Communales	page 4
Horaires et Informations Mairie et Agence Postale	page 5 - 6
Cérémonies	page 7 - 8
Ecole et Garderie	page 9
Travaux et Réalisations	page 10
Fleurissement et Embellissement	page 11 - 13
Associations	page 14 - 20
Etat-Civil	page 21
Informations Diverses	page 22-34

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 2024 a pris fin. Elle a été rythmée par de nombreux événements, autant sur le plan local que national. De fin 2023 à juin 2024, des pluies très abondantes ont provoqué des inondations catastrophiques dans tout le pays. Ces excédents de pluie ont impacté toutes les activités, notamment celles de nos agriculteurs pour la culture des terres et pour les récoltes. Le temps gris et les pluies incessantes ont fini par peser lourdement sur le moral de tous.

Nous avons dû organiser plusieurs élections. Sur le plan local, après la démission de 4 conseillers entre 2021 et 2024, des élections partielles ont été organisées pour les remplacer. Les 10 et 17 mars, Mmes Brigitte CHALOM et Katy DOUCIN, Mrs Alain BOURGUIGNON et Pierre BOUYER ont été élus. Je suis heureux de pouvoir travailler, à nouveau, avec le Conseil Municipal au complet. Ensuite, les Elections Européennes, prévues au calendrier, ont eu lieu le 09 juin. A la surprise générale, en raison du résultat du scrutin des élections Européennes, le Président de la République a décidé de la dissolution de l'Assemblée Nationale, provoquant de nouvelles Elections Législatives les 30 juin et 07 juillet.

Au lieu d'apaiser les esprits, le résultat des élections, a malheureusement provoqué, de nouvelles tensions dans notre pays, une instabilité politique et d'importantes difficultés pour le gouverner.

Depuis de trop nombreux mois, différents conflits durent sur le plan international. Ils ont pour conséquence, l'installation d'un climat nauséabond au sein de notre société. La violence verbale, les agressions, la délinquance sous toute ses formes, ainsi que les menaces terroristes, sont devenues monnaie courante.

Comme si cela ne suffisait pas, nous connaissons, depuis plusieurs mois, le retour des vieux démons de l'antisémitisme teinté d'injures, de tags et d'actes de violence. Les personnes qui en sont les victimes sont nos compatriotes. Ils sont, avant tout, citoyens Français comme vous et moi. Ils doivent, à ce titre, être respectés comme tout citoyen de notre pays, quelques soient ses croyances et sa religion. Il est essentiel de remettre le respect de l'autre et le vivre ensemble au centre de nos préoccupations, comme nous savons si bien le faire dans nos petites communes.

En 2024, nous avons connu, malgré tout, deux évènements importants et heureux pour notre pays. Dans un premier temps, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui ont permis, cet été, aux sportifs du monde entier de venir confronter leurs performances devant un public international venu nombreux. Cette parenthèse sportive a permis d'oublier, au moins pour un temps, les querelles et crises que nous traversons. Dans un deuxième temps et tout récemment, s'est déroulée la cérémonie de réouverture de Notre Dame de Paris, victime d'un incendie le 15 avril 2019. C'est grâce au travail sans relâche et au savoir-faire de centaine d'artisans du bâtiment et artisans d'art français que le sauvetage de ce joyau de l'architecture a pu être réalisé en seulement cinq ans. Nous leur devons toute notre admiration.

Sur la commune, en 2024, nous avons poursuivi la réalisation des travaux d'entretien de nos routes et chemins communaux, ainsi que l'entretien des bâtiments et du matériel. Le détail vous est fourni dans les pages du journal. Je tiens ici à remercier très particulièrement tous les bénévoles qui participent à ces travaux. Au printemps et au cours de l'année, grâce au travail des employés municipaux, avec le soutien et la participation de notre équipe de bénévoles, nous avons poursuivi le fleurissement de nos villages. Ces bénévoles ont aussi œuvré au rafraîchissement et à la confection de nouvelles décorations installées pour l'action « Octobre Rose » et pour les fêtes de fin d'année. Je tiens ici, une fois de plus, à remercier tous les participants. Cette équipe de bénévoles est très accueillante et si vous souhaitez vous investir et participer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

La Mairie a changé de secrétaire. En effet, Mme Emilie THOMANN a souhaité quitter le secrétariat de notre commune pour se rapprocher de son domicile. Mme Emmy AUGER, notre nouvelle secrétaire, vous accueille pour toutes vos démarches administratives à la Mairie et à l'Agence Postale de TUGERAS SAINT MAURICE, depuis le 1er juillet 2024.

Avec les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025, santé et prospérité.

Ayons aussi une pensée pour nos compatriotes de Mayotte, atrocement meurtris par le cyclone CHIDO le 13 décembre 2024, qui depuis vivent une situation précaire et dans le plus grand dénuement. Souhaitons-leur beaucoup de courage pour les mois à venir.

Pierre AMAT

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre AMAT, Maire Retraité

Alain BOURGUIGNON, Conseiller Retraité



Pierre BOUYER, Conseiller TSH Hospitalier

Brigitte CHALOM, Conseillère Sophrologue



Donovan CHARTIER, Conseiller Electricien

Jeannie CHIRON, Conseillère Retraîtée



Olivier DAVID, Conseiller, Maraicher Bio

Kati DOUCIN, Conseillère Agent de la Poste



Agnès LARGEAU, 1ère adjointe au Maire Secrétaire de Mairie

Stéphane MAURIN, 2ème Adjoint au Maire  
Exploitant Agricole



Julien WARCHOLINSKI, Conseiller Peintre industriel

## COMMISSIONS COMMUNALES

	AMAT Pierre	BOURGUIGNON Alain	BOUYER Pierre	CHALOM Brigitte	CHARTIER Donovan	CHIRON Jeannie	DAVID Olivier	DOUCIN Kati	LARGEAU Agnès	MAURIN stéphane	WARCHOLINSKI Julien
Gestion salle des fêtes											
Action sociale											
Urbanisme											
Finances											
Employés communaux											
Site Internet - communication											
Fleurissement											
Voirie											
Bâtiments communaux											
Cimetière											
Ecole											
Appel d'Offres											

 Conseillers concernés

# Horaires

## Mairie

Lundi	Fermé au public
Mardi	9h-12h30 / 13h-15h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30/ 13h-15h30

## Agence Postale

Lundi	Fermé au public
Mardi	9h-12h30 / 13h-15h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30/ 13h-15h30

***L'Agence Postale et la Mairie sont ouvertes le 1er samedi du mois de 9h-12h***

**Vous y êtes accueillis par Madame Emmy AUGER, notre secrétaire de Mairie et par Mme Angélique DESCHAMPS, les samedis, à l'agence postale.**

**L'entretien et les différents travaux sont assurés par nos agents communaux : Mrs Christophe LALOIE et Jean-Christophe TORTET. (Photos dans l'ordre des noms)**



## Informations Pratiques Mairie

### Contacts :

Téléphone : 05.46.49.44.50

E- mail : tugerastmaurice@gmail.com

 **PanneauPocket** : 17130 Tugéras-Saint-Maurice

 : Commune-de-Tugéras-Saint-Maurice

## Projets 2025

- Réalisation d'abris bus pour le confort des enfants scolarisés.
- Mise en place d'une boîte à idées à disposition des administrés, pour collecter des propositions d'amélioration et de souhaits émis par la collectivité. Cette boîte à idées a d'ores et déjà été réalisée et offerte par Mr Irwin RUDOR, ébéniste à TUGÉRAS SAINT MAURICE.
- Installation d'une « Cabine à livres » pour emprunter ou déposer des ouvrages tous publics, faisant office de micro bibliothèque.
- Etude de la création d'un site internet de la Commune.
- Formation aux gestes de premiers secours, il est opportun de recenser des volontaires.
- Baptême de la Salle Polyvalente, en présence des autorités du Département.
- Réflexion sur la pose de caméra vidéo de surveillance sur des points sensibles.
- Installation (janvier 2025) de 3 défibrillateurs positionnés : à la Mairie, à la Salle Polyvalente et à l'église de SAINT MAURICE, avec la mise aux normes et contrat de maintenance. Une formation des employés communaux, des élus et de volontaires a été engagée.
- L'adresse E-mail de la Mairie de TUGÉRAS SAINT MAURICE va changer pour des raisons de sécurité dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Elle deviendra :  
mairie@tugerastmaurice.fr

Vous serez informés de l'évolution de la mise en place de ces différents projets au fur et à mesure de leur réalisation.

## ATTENTION



### Etes-vous prêt à mettre votre concentration à l'épreuve ?

Une erreur s'est glissée dans ce bulletin municipal,

Si vous pensez l'avoir trouvé ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie, avant le 1er avril 2025

Un tirage au sort récompensera l'un d'entre vous.

(Les membres du conseil et leur famille ne sont pas autorisés à participer)

# Cérémonies

Le 13 janvier 2024, Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de TUGERAS SAINT MAURICE, venus nombreux. A cette occasion, Mr Le Maire a salué le travail de Mr Paolo SOCCIO, le chef cuisinier de la cantine scolaire, qui quittait ses fonctions au sein de la Commune, à compter de février 2024 pour une durée de 4 ans. En effet, il a suivi son épouse qui a été missionnée en Nouvelle Calédonie, par l'Education Nationale pour cette durée. Mme Véronique PEREZ LARCHÉ, lui succède depuis cette date aux fonctions de cheffe cuisinière.



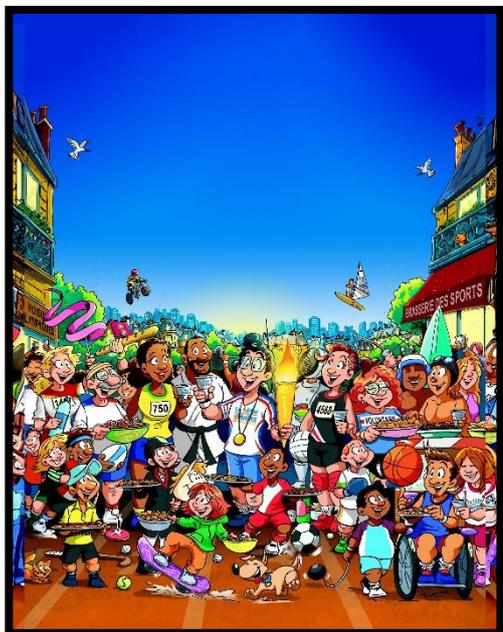
Les cérémonies des 08 mai et 11 novembre 2024 ce sont déroulées comme chaque année aux monuments aux morts des bourgs de TUGERAS et de SAINT MAURICE, sur lesquels nous avons procédé à un dépôt de gerbes en hommage aux combattants qui ont donné leurs vies pour notre liberté.

A l'issue de ces cérémonies, le public a été invité à un vin d'honneur, servi à la salle des fêtes et préparé par Mme Véronique PEREZ LARCHÉ.



## La Fête des voisins

Le 31 mai 2024, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la **Fête des Voisins**, la Commune de TUGERAS SAINT MAURICE, a souhaité y participer pour la première fois. Mr Le Maire et le Conseil Municipal ont donc décidé de mettre la salle polyvalente de la Commune à disposition des habitants, pour célébrer cet évènement, et ont offert le verre de l'amitié. Les participants sont venus nombreux et ils ont tous apprécié cette rencontre conviviale et espèrent qu'elle se renouvellera au cours des prochaines années.



## Repas des aînés

Le traditionnel repas offert à nos aînés a eu lieu le 06 octobre 2024, en présence de 64 convives qui ont pu se régaler du menu servi par le traiteur « SOPHIE TRAITEUR » et son équipe.



L'animation musicale de cet évènement était assurée bénévolement par Mrs Jean-Michel SERRURIER et Didier EUGENE ainsi que par Mme Régine FANIEZ et son accordéon. Nous tenons à leur adresser ici tous nos remerciements. A cette occasion, Monsieur Le Maire en a profité pour présenter au public Mme Emmy AUGER, notre nouvelle Secrétaire de Mairie. Pour nos aînés ayant répondu au bulletin d'inscription, mais qui pour diverses raisons (santé, âge...) n'ont pas pu assister à cet évènement très convivial, le Conseil Municipal a reconduit sa décision de leur offrir des « coffrets gourmands », composés

de produits Français fournis par l'entreprise « Tradition du Périgord ». Ces coffrets ont été distribués pendant les fêtes de fin d'année. Un hommage a été rendu aux personnes habitantes de TUGERAS SAINT MAURICE, qui nous ont quitté au cours de l'année 2024.



# Ecoles et Garderie

## L'école

Début septembre, 18 élèves de petite, moyenne et grande section ont fait leur rentrée à l'école de TUGERAS SAINT MAURICE. Ce petit effectif est très apprécié par leurs enseignantes et ATSEM : Lucie, Caroline et Céline. Il permet un accompagnement au plus proche des besoins de l'enfant pour des apprentissages efficaces. Les enfants travaillent cette année autour des contes traditionnels, et préparent une représentation dansée et chantée. Toute l'équipe école, cantine et garderie coopère dans la joie et la bonne humeur afin de proposer des journées particulières aux enfants : semaine du goût et des couleurs en octobre, journée pull et repas de Noël au mois de décembre.



## Le personnel à l'école de TUGERAS SAINT MAURICE



Les enseignantes :

**Lucie,**  
Directrice  
Ecole

**Caroline,**  
Le lundi

Service civique :

**Chloé**

Les employées de la Commune :

**Céline,**  
ATSEM

**Angélique,**  
Garderie  
ménage

**Véronique,**  
Cheffe de  
cuisine



Le 30 janvier 2024, le personnel enseignant, les parents d'élèves, les élus, ses collègues et les enfants ont fait une surprise à Paolo SOCCIO, le chef de cuisine, à l'occasion de son départ de l'école. En effet, ils ont organisé une petite fête à son intention. Paolo, très ému, a remercié toutes les personnes présentes.

# Travaux et réalisations

## Voirie

- Cette année, l'effort a été porté plus particulièrement sur l'entretien de nos routes communales.
- Comme tous les ans, il a été épandu sur les chemins de la Commune 30 tonnes de calcaire, pour une somme de 884,83 € HT, subventionnée à 45 % par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.
- Il a été effectué des travaux d'assainissement au lieu-dit le Frêne, pour la somme de 4659 € HT, aussi subventionnée à 45 % par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.
- Deux travaux de busage ont été effectués dans le village de chez Renolleau, l'un pour la somme de 13279 € HT et l'autre pour la somme de 5841 € HT, aussi subventionnées à 45 %



par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.

- Des travaux d'élagage ont été effectués le long de plusieurs chemins communaux pour une somme de 8820 € HT.

- Il a été aussi réalisé de l'enrobé projeté sur plusieurs chemins pour la somme totale de 14910 € HT, subventionnée à 45 % par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.

## Cimetière

- Le caveau communal du cimetière de TUGERAS (travaux prévus en 2023) a été entièrement rénové et recouvert de marbre pour la somme de 7908 € HT.

## Bâtiments

- Des travaux d'entretien des bâtiments ont été effectués, notamment de peinture sur les ouvrants des cimetières de TUGERAS et de SAINT MAURICE, de l'église de TUGERAS, de la salle des associations. Les peintures de la cuisine de la Salle Polyvalente ont, elles aussi, été rénovées.

## Sécurité

- Par soucis d'économie et d'efficacité, les éclairages publics ont été équipés d'ampoule à LED normalisées.
- Après révision des extincteurs de la Commune, il a été constaté la nécessité d'une mise aux normes de ces appareils et du remplacement de certains, avec souscription d'un contrat de maintenance avec un opérateur.

# Fleurissement et embellissement

## FLEURISSEMENT 2024



Le fleurissement comme tous les ans a été réalisé, cette année encore, avec l'aide des bénévoles, début mai.

Une attention toute particulière a été menée cette année car nous savions que le jury du label **Villes et Villages Fleuris** viendrait visiter notre commune.

Pour participer à ce concours, nous devons déposer un dossier très complet avec non seulement des informations sur les modalités et conditions du fleurissement mais également sur des points très particuliers comme :



- La prise en compte de la biodiversité,
- La réflexion autour des mesures alternatives aux pesticides,
- La mise en valeur du cadre de vie,
- La sensibilisation des habitants à l'entretien des espaces verts.

La commission en charge du fleurissement s'est donc réunie de nombreuses fois afin de constituer ce dossier dans les temps impartis.

Nous avons également élaboré un circuit de la visite de la commune, et la présentation de celle-ci à l'aide d'un diaporama.

Le jury du label **Villes et Villages Fleuris** est donc venu nous rendre visite le jeudi 13 juin. De notre côté, étaient présents, Monsieur le maire ainsi que l'agent communal Jean-Christophe et certains membres de la commission fleurissement.

Après avoir visionné le diaporama, le jury a parcouru à pied les rues de la commune ; rue du prieuré, rue des prés des bois, pour aller jusqu'à la salle des fêtes, puis la rue du Vivier et rue des Ecoles.

Ensuite nous sommes allés en véhicule jusqu'au lavoir, leur faire découvrir ce lieu si magnifique et naturel.

Cette visite s'est très bien déroulée et nous étions confiant pour notre commune.

Cependant, le rapport de la visite du terrain a révélé une nécessité d'accompagnement de la part du Département, afin d'affiner la stratégie de la commune en matière d'aménagement paysager. Ceci afin de nous inscrire dans une démarche de progression, vers un embellissement créatif mais raisonné de nos espaces publics.

Le jury a souligné le fort engagement des élus et des bénévoles qui contribuent à la valorisation et à l'embellissement de l'espace public, mais le jury a décidé de maintenir le label **une fleur** sous condition.

La prochaine visite pour le label **Villes et Villages Fleuris** aura lieu en 2029.

Comme annoncé dans le dernier journal, cette année la commission fleurissement a organisé un concours de maisons fleuries. Les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 31 mai 2024.

Le concours des maisons fleuries placé sous le signe des fleurs et de l'environnement a pour objectif de favoriser le fleurissement de la commune de TUGERAS SAINT MAURICE et l'embellissement du cadre de vie communal, (Règlement du concours consultable en mairie).



Huit d'entre vous se sont inscrits à ce concours et le jury, composé des membres de la commission, est passé le 10 juillet visiter les maisons et jardins fleuris.

Chaque membre a attribué une note et la moyenne a été réalisée afin d'obtenir un classement suivant les critères de jugement :

- Aspect général du lieu et propreté,
- Ampleur du fleurissement,
- Diversité et choix des végétaux,
- Harmonie, contraste et couleurs,
- Créativité, imagination et originalité.

Les 3 gagnants de ce concours sont :

- Mme et Mr HAMEL Colette et Claude, de la Brande ;
- Mme et Mr SERRURIER Jeannine et Jean-Michel, rue du nord ;
- Mme et Mr GUILLOCHET Bruno, rue, du vivier,

Une récompense leur a été remise lors de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier 2025.

Nous tenons vivement à remercier les élus et l'ensemble des bénévoles qui participent au fleurissement de la commune, qui n'hésitent pas à donner de leur temps ainsi que leurs idées. Nous remercions également les agents communaux : sans leur travail, l'embellissement de la commune ne serait pas possible.

Commission fleurissement.



# Fleurissement et embellissement

## EMBELLISSEMENT 2024

L'embellissement de la commune ne se limite pas au fleurissement.

Il s'agit de mener des actions tout au long de l'année pour participer au bien vivre ensemble, pour valoriser notre patrimoine architectural et paysager, afin de contribuer à l'attractivité touristique de notre territoire.



**Octobre Rose :** C'est une action nationale qui s'organise tous les ans pendant le mois d'octobre. Son but est de sensibiliser l'ensemble de la population pour la recherche et la prévention du cancer du sein. La Commune y participe depuis octobre 2023.



## NOEL



# Associations de la Commune

## L'ACCA

**L'ACCA**, malgré une baisse du nombre de chasseurs constatée cette saison 2024-2025, est désormais en action toute l'année. Elle organise avec ses membres la régulation du Grand gibier, notamment les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), par la mise en œuvre de plusieurs modes de chasse. Le territoire fait 1524 ha, sur lequel doivent être prélevés 15 sangliers et 30 chevreuils au prix unitaire respectif de 35 € et 21,50 €.

A noter, selon nos informations en cours de saison et quelques échos de la FDC17, une part non négligeable des dégâts aux cultures va entraîner une prise en charge, sous la forme d'une contribution territoriale, versée avec un décalage de 1 an (tarif allant de 0,1 à 0,79 € à l'ha) pour notre petite ACCA de TUGERAS ST MAURICE.



Afin de respecter le plan de chasse, au vu du nombre d'attributions des prélèvements de sangliers et de chevreuils, les battues Grand Gibier, du fait de la Météorologie clémente, de

l'abondance de nourriture et de l'absence de prédation naturelle, sont toujours en progression depuis le mois de juin.

Des opérations de chasse à L'affût se développent comme autre moyen sur les renards, sangliers, chevreuils, régulièrement durant toute la saison de chasse ainsi que pendant la saison estivale.

Il convient de rajouter l'action particulière de régulation des ragondins et des renards (le piégeage), grâce à l'investissement de nos deux gardes bénévoles. Une autre action concerne les corvidés.

Nous avons encore la chance d'avoir une population naturelle de petit gibier. De plus, un plan de lâcher spécial pluriannuel de faisans « noirs » de repeuplement a été mis en œuvre, avec accompagnement et financement de notre Fédération FDC17.

Nous tenons à remercier L'Association Vivre Ensemble et son président qui nous ont fait un don, suite à la dissolution ordinaire de l'association.

Nous remercions également Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de TUGERAS SAINT MAURICE, pour la mise à disposition d'une salle dans les locaux de l'ancienne Mairie et pour l'attribution d'une subvention, qui nous permet de procéder à l'achat de bracelets Gros Gibier. Nous remercions aussi les Agriculteurs propriétaires et les Viticulteurs pour leur aide financière.

L'ACCA vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 ainsi qu'une bonne santé.

Le Président FREDY HUSSON

Tél : 06.78.66.26.12



Association  
Préserveons la  
Vie de notre  
Campagne  
APREVICA



### CONTINUONS LE COMBAT

Depuis l'enlèvement du mât de mesure qui était implanté sur le terrain du fils du maire de Coux, plus rien !!! Comme si le projet disparaissait. Il n'en est rien.  
Les promoteurs agissent dans l'opacité la plus totale vis à vis des communes voisines impactées par les projets.

Nous savons que le chef du projet de Coux vient informer la commune de l'avancement de leurs travaux comme le résultat des études du mât de mesure mais quand les membres de l'Aprevica appellent ce monsieur, il répond ou pas, en ne donnant aucun détail. Secret défense sans doute !

La commune de Coux dont certains élus ne voyant que l'appât de l'argent facile, vient troubler le bien-être de ses voisins, car ce ne sont pas les habitants de Coux qui subiront les dommages, mais tout l'environnement au nord, à l'ouest et à l'est.

A l'est, regardez ce que les communes de Baignes et Chantillac nous imposent déjà ; de beaux moulins à vent avec des socles en béton et d'acier de 1500 tonnes et des ailes immenses qui saccagent les paysages, tuent les oiseaux, et peuvent nuire à la santé humaine et animale à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Et malheureusement un autre projet est bien avancé sur la commune de Messac. L'association « Préserveons nos villages et notre terre Messac-Mérignac » fait appel de la décision d'implantation de 4 éoliennes auprès du tribunal de Bordeaux en insistant sur le volte face du maire qui change d'avis au gré de ses besoins.

Le projet de Coux, non désiré en Haute Saintonge, est cependant toujours en étude, et risque encore de créer beaucoup d'animosité dans notre petite commune rurale.

**Pour en discuter ensemble nous vous proposons de nous retrouver à l'Assemblée Générale à la salle des fêtes de Tugéras-Saint-Maurice le jeudi 23 janvier 2025 à 20h.**

Contact : Bernard Largeau, président de l'APREVICA - 7 Hameau chez Dupas - 17130 Tugéras-Saint-Maurice  
Mob : 06/32/03/87/16 - E-mail : <[largeaubernard@orange.fr](mailto:largeaubernard@orange.fr)>



## **2024 : une année riche en événements pour l'Association Détente et Loisirs.**



Durant cette année, Détente et Loisirs a organisé deux soirées dansantes à thème :

La première le samedi 3 février pour une paëlla et l'autre le samedi 19 octobre pour un couscous.

Ces deux soirées ont été animées par les DJ : Jean-Pierre et Léo BERR, autour des années 80, repas et ambiances excellentes.



Ensuite, nous avons organisé une sortie aux Florales Internationales le 22 mai, qui cette année avait lieu en Vendée à MONTREVERD au Domaine de la CHABOTTERIE. Cette exposition de végétaux a lieu tous les 5 ans.



47 personnes ont participé à cette sortie malgré la météo pluvieuse pour la saison. Nous avons passé une agréable journée à déambuler autour des plantes et arbustes, plus magnifiques les uns que les autres.

Puis il y a eu la fête du village du 17 au 20 août. Nous avons débuté le vendredi, par le marché de producteurs et de créateurs. Une quinzaine d'exposants étaient présents ainsi que de nombreux visiteurs autour du food-truck et du groupe de musiciens THE DAZMAN BAND.

Le samedi de 9h00 à 16h00 l'exposition d'oiseaux était présente dans la salle des fêtes.



Puis à 14h30 débutait un concours de pétanque pour un vingtaine d'équipe.

Vers 20h30 à suivi la soirée karaoké, ou les plus courageux se sont essayés à la chanson.



Le dimanche matin dès 6h00, les brocanteurs arrivaient pour installer leur déballage à la vente.

Cette année, nous avons également accueilli des collectionneurs de Mustang qui nous ont fait découvrir leur passion pour ces voitures.

Dés 11heures, le stand de la restauration était ouvert afin de satisfaire les visiteurs et les brocanteurs.



En fin de journée, « Les Bâtons de l'Estuaire » sont venus nous offrir leur spectacle.



Pour clôturer le week-end de la fête du village la municipalité nous a offert un magnifique spectacle pyrotechnique.

Je remercie vivement l'équipe de Détente et Loisirs, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré durant ces 3 jours pour que la fête du village se déroule sans incident.

Je remercie également la municipalité pour sa collaboration.

La Présidente Agnès LARGEAU.  
Tél : 06-77-41-51-67





L'association « Gym et Santé » a connu des changements au cours de l'année 2024.

En effet Françoise notre animatrice ayant pris sa retraite, nous avons dû recruter une autre personne

pour la remplacer. C'est donc Annabelle qui assure dorénavant les cours, ceux-ci ont lieu le mercredi de 18H15 à 19H15 à la salle des fêtes. Ses cours sont variés, cardio, étirements, etc..., nous utilisons divers accessoires, step, ballon, bâton, élastique, poids.

L'effectif est maintenant de 31 personnes dont 3 hommes, nous avons des nouvelles recrues et d'anciennes adhérentes sont de retour.

Au sein de l'association règne une très bonne ambiance, souvent après l'effort nous pratiquons le réconfort. En Janvier nous partageons la galette des rois, nous dégustons les rameaux à Pâques, nous fêtons les anniversaires des adhérents pour les dizaines. Une fois l'an, nous sortons au restaurant, en 2024 c'était chez Charlie à Montendre avec une animation Karaoke. En juin nous clôturons l'année lors d'un repas à la salle des fêtes où les conjoints sont conviés.

Nous organisons aussi 2 manifestations,

Le 28 avril a eu lieu notre randonnée pédestre « La Laurençanne », c'était la 8ème édition. Par chance, la pluie s'est arrêtée à temps, permettant aux chemins de sécher un peu car une quinzaine de jours avant les bois étaient inondés.

150 participants ont, comme les années passées, apprécié nos parcours, notre accueil et le ravitaillement sur le parcours.

Je tiens à remercier la commune qui broie l'herbe des chemins communaux pour la randonnée.

Je remercie Laurent, Patrick et Jean Michel pour la préparation des circuits et toutes les personnes présentes cette journée-là aux différents postes pour l'accueil des participants.

La bourse aux jouets et vêtements a eu lieu le 13 octobre soit un mois plus tôt que d'habitude. Cette année encore nous avons fait le plein d'exposants et par manque de place, tous n'ont pu être acceptés. Du côté des visiteurs la fréquentation était en hausse.

Merci aux personnes de l'association qui ont participé au bon déroulement de cet événement.

Concernant 2025, « La Laurençanne », notre randonnée aura lieu le 1er juin. La bourse aux jouets et vêtements devrait être reconduite en octobre.

Pour cette nouvelle année je vous présente au nom du club tous mes vœux de bonheur, joie et santé, et un peu de sport pour garder la forme.

Martine Chasseloup

Présidente de « Gym et Santé »

Tél : 06 04 40 68 72



Encore une année qui s'achève sans avoir accompli ses promesses de paix et de sérénité dans le monde. 2024 a été, en effet, particulièrement envahie de bruit et de fureur.

En ce qui concerne notre association de théâtre l'amicale "La Source", cette année a été principalement consacrée à l'élaboration de notre nouveau spectacle dont nous avons présenté quelques extraits à La Salle des Fêtes de TUGERAS ST MAURICE le jeudi 15 Août, et le samedi 19 octobre, lors de la Soirée Cabaret de Mirambeau.

Nos partenaires musiciens les "RECIPEROCK" se sont produits à plusieurs reprises, avec toujours le même succès : le 13 Avril, lors d'un concert privé à La Grange, le 21 Juin à AMBARES, le 16 Juillet au marché nocturne de Montendre et le 17 Août à St Martial. Quant au Théâtre, nous sommes en mesure de vous annoncer notre première représentation qui aura lieu à La Salle des Fêtes de TUGERAS ST MAURICE le samedi 15 Mars 2025, quelques jours avant le printemps. Souhaitons que ce soit de bon augure. Pour être fin prêts, nous répétons tous les mercredis à partir de 20H. Merci à nos amis de La Gym de nous chauffer la salle puisqu'ils évoluent juste avant nous, ce même soir. Merci également à la municipalité de mettre la salle des fêtes à notre disposition.

Il me reste à souhaiter à toutes et à tous une année 2025 à la hauteur des rêves de chacune et de chacun.

Marie-Claire MICHEL (présidente de "La Source"), Tél : 06.70.92.19.45



## ETAT-CIVIL 2024

### Naissances

**DUFRENE Iris**                      **09/03/2024**



*(Pas de mariage en 2024 sur notre Commune)*

### Décès

**FAYAUD Jeanne**                      **26/01/2024**

**LAMOUREUX Claude**                      **14/05/2024**

**PAULET Madeleine**  
**(épouse LAMOUREUX)**                      **23/05/2024**

**MARTINOT Patrick**                      **12/10/2024**

**CHASSAIN Jean-Paul**                      **26/10/2024**



Madame Gaëlle BAGAT, conseillère numérique au Département vient faire des permanences d'accompagnement à la mairie de TUGERAS SAINT MAURICE les mercredis des semaines impaires de 9h15 à 12h15.

Elle peut vous aider à devenir autonome dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette et smartphone).

Prise en main de l'ordinateur, navigation sur internet, création et gestion de boîte mail, installation d'applications sur smartphone ou tablette, démarches en ligne du quotidien... les missions du conseiller numérique sont vastes et ce dans le but de répondre au mieux à vos besoins.

Si vous n'avez pas d'équipement ou que votre équipement n'est pas transportable, pas d'inquiétude : la conseillère numérique pourra vous mettre un ordinateur à disposition !

Accompagnement individuel et gratuit, uniquement sur RDV pris directement auprès de la Conseillère numérique par téléphone au 06.74.08.20.25.

## OSEZ INTERNET !

# LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS



Votre **conseillère numérique** du Département est là pour vous **aider gratuitement !**



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

**Permanence à la mairie de Tugéras-St-Maurice**  
**les mercredis des semaines impaires**  
**de 9h15 à 12h15**  
**Accueil uniquement sur RDV au 06.74.08.20.25**






**+ D'INFOS**  
**0809 540 017**  
(prix d'un appel local)  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h30**  
**et de 13h30 à 17h30**  
OU SUR  
[charente-maritime.fr/internet-besoin-daide](http://charente-maritime.fr/internet-besoin-daide)  


**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**RECEVEZ EN DIRECT  
LES INFOS ET ALERTES  
DE VOTRE MAIRIE**

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



**Pas de smartphone ni de tablette ?**

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



**PANNEAUPOCKET** **OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

Informe et Alerte les habitants

**100% GRATUIT**    **100% ANONYME**    **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte  
Pas de récolte de données personnelles

**Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !**

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

**Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !**

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

**N°1 en France**

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021



# COLLECTE DE DECHETS

En Haute-Saintonge

Commune(s) :

TUGERAS ST MAURICE



Un joucs de collecte & Appelez le **service de gestion des déchets** au 05 44 48 78 34  
Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>

# Calendrier 2025

3 jours fériés non collectés  
01 janvier - 01 mai - 25 décembre

## Mini MEMO TRI



Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 4h



Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 4h

## Emballages - Papiers



Tous les papiers, les emballages plastiques, les petits cartons et les emballages en métal. **Vidés non lavés, non empilés**

## Compostage



Tous les restes de repas, préparations de repas, petits végétaux. Exemples : Coquilles d'œuf, marc de café, fêta, épluchures, tiges, légumes, reste de pâtes,...

## Verre



Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots. Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin,...

## Ordures Ménagères



Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingette, serviette hygiénique, rasoir,...

## Déchèteries



Bois, cartons, déchets verts, déchets et gravats, encombrants, métaux, électroscrap, mobilier, piles, boîtiers, déchets toxiques et liquides, coquilles d'huîtres,...

### Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

### Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## "NOTRE HAUTE-SAINTONGE"

Application citoyenne



Gratuite & Sans inscription

Où se trouve la colonne à verre la plus proche ?

Avec l'application ou le site Internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les points d'apports volontaires autour de vous (colonnes à vêtements, à verre, composteurs pontés, recycleries) ainsi que les déchèteries.

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?

Télécharger l'application, saisir son adresse et activer les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !



## BULLETIN D'INFORMATION

# N°1



## L'ACTU

### GESTION DES DÉCHETS

2024 - 2025

### EN HAUTE-SAINTONGE



Le **service de Gestion des Déchets** de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge est en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets des usagers du territoire. Il gère les 6 déchèteries de la Haute-Saintonge et réalise la sensibilisation du public au tri et à la réduction des déchets.

#### RAPPEL

Le service de Gestion des Déchets est à la disposition des mairies et des usagers pour toutes demandes ou interrogations sur l'organisation de la collecte et la gestion des déchets. Plusieurs outils de communication sont disponibles pour connaître et communiquer sur les consignes de tri.

#### Travaux Arthenac

La déchèterie d'Arthenac est en cours d'agrandissement jusqu'en février 2025. Ceci implique quelques désagréments mais permettra un accueil optimal.

#### NOUVEAUTÉS

##### 24 passages en déchèteries

Au 1er janvier 2025, le nombre de passages en déchèterie sera limité à 24 passages par usager, soit en moyenne 2 passages par mois. Des dérogations seront possibles sur demande via un formulaire.

##### Sacs poubelles transparents \*

A compter du 01 janvier 2025, des sacs poubelles transparents seront mis à disposition des usagers de la Haute-Saintonge pour inciter au tri des déchets et remplacer le sac noir.

#### DOCUMENTS

- MEMO TRI \*
- Recette du compost \*
- Distribution sacs jaunes
- Distribution sacs transparents



#### PRÉVENTION

##### Composteurs individuels \*

Grand stock disponible aux ateliers communautaires pour les mairies. En déchèterie pour les usagers (1x/foyer) sur présentation du badge de déchèterie.

##### Composteurs collectifs

Les agents du service accompagnent les mairies et établissements qui souhaitent mettre en place un site de compostage collectif.

##### STOP PUB \*

Des autocollants "STOP PUB" sont disponibles gratuitement pour participer à la réduction des déchets.

#### CONCLUSION

Une question ? contacter nous !

🌟 Disponible sur rendez vous au **05.46.48.78.34**



Service de gestion des déchets



05.46.48.78.34



service-om@haute-saintonge.org



9 Lotissement de la Meslerie, 17500 Jonzac

# MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



À TRIER

## EMBALLAGES

TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN METAL Y COMPRIS LES DOSETTES



1 BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS  
→ APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE  
→ SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

À TRIER

## VERRE

EMBALLAGES EN VERRE BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE



1 BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, PAS DE VAISSELLE

À TRIER

## TEXTILES

VÊTEMENTS, CHAUSSURES PAR PAIRE ET LACETS LIÉS, LINGE, MAROQUINERIE (MIS DANS UN SAC)



À JETER

## ORDURES MÉNAGÈRES RESIDUELLES



DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS ET VAISSELLE CASSÉE

À COMPOSTER



RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (aromat de végétal) pour un bon compost

## COMPOSTAGE BIODECHETS



→ LOI AEGC : INTERDICTION DE JETER LES BIODECHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES RESIDUELLES DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JAN. 2024

À TRIER

## DÉCHÈTERIES

Accès avec badge



BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS, ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES, DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES



Demandez votre badge au service déchets

## UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile NOTRE HAUTE-SAINTONGE



## CONTACT

05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org  
www.haute-saintonge.org

## POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

### 1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES

Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



### 2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...

*Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !*





**COMPOSTEUR**

### 3 DE L'AIR

Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



### 4 DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !





### 5 COMPOST

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !

**!** Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

**-** Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

Création : CDCS - Impression : Imprimerie Michel Jonzac - Ne pas jeter sur la voie publique

[www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)

## LA MAISON DE L'ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

DANS VOTRE PROJET DE  
**RÉNOVATION DE L'HABITAT**



**PERMANENCES**  
POIS, JONZAC,  
MONTENDRE ET  
MONTGUYON

**NOUVELLE  
PERMANENCE  
MIRAMBEAU**

**CONSEILS TECHNIQUES**  
Confort, Économies d'énergie, Isolation, Chauffage, Photovoltaïque, etc.

**AIDES FINANCIÈRES**  
Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.

**05 46 04 84 51**

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H  
ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG  
HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH  
JONZAC, LIEU-DIT HEURTEBISE, DERRIÈRE LESTHERMES.







## Connectez-vous au territoire

avec la nouvelle application  
«Notre Haute-Saintonge»

**Vos producteurs et marchés locaux en un clic**

**Votre gestion des déchets à portée de mains**



Télécharger l'application sur Play Store, App Store

Scannez moi gratuitement



« En cas d'observation de ces espèces, contactez le SYMBAS, même si vous avez un doute sur la reconnaissance de l'espèce. Prenez des photos si possible, mais ne les manipulez pas ! »



Loutre d'Europe



Lamproie de Planorbis



**Espèce prioritaire**  
Vison d'Europe



Cistude d'Europe



Sonneur à ventre jaune



Fadet des laïches



Chabot



Damier de la Succise



Lucane cerf volant



le Grand Rhinolophe



Agrion de Mercure



Cuivré des marais



## Une attention particulière sur la gestion du bassin de la Seugne : un territoire à forts enjeux, une biodiversité à préserver !

### Suivi de la biodiversité

Parmi les objectifs du SYMBAS (Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne), la préservation de la biodiversité est une priorité.

« Connaître pour mieux protéger. Sensibiliser pour préserver. Agir pour sauvegarder »

Divers suivis faunistiques et floristiques sont engagés sur le territoire pour permettre d'améliorer les connaissances sur la biodiversité présente et d'évaluer l'état de conservation de ces espèces. De plus, ces suivis permettent de mettre en œuvre des actions de gestion appropriées pour leur préservation.

Plusieurs groupes taxonomiques sont étudiés : la Cistude d'Europe, les chauves-souris, les mustélidés (mammifères semi-aquatiques), insectes, ... Une méthodologie de suivi pour chaque espèce est déterminée : observations visuelles, captures, pose de caméra de détection.

**Attention, ces espèces sont protégées. Il est interdit de les manipuler, de les transporter et de les détruire. Les techniciens du Syndicat réalisent des demandes de dérogation pour pouvoir inventorier ces espèces et les manipuler.**



*Equipement d'un GPS sur une Cistude d'Europe pour identifier leur site de ponte*

*Caméra de détection en bord de Seugne*

Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)

Siège social :  
7 rue Taillefer, 17500 Jonzac

Article transmis par  
Barbara Monnereau,  
Animatrice Natura 2000

Locaux :  
6 rue des taxis de la Marne, 17500 Jonzac.  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h30    Tél : 05 16 48 40 04  
De 13h30 à 17h00

## INFORMER

Information globale sur les différents dispositifs d'aides au maintien à l'autonomie :

- l'accès aux droits (aides financières, démarches administratives et juridiques, carte mobilité inclusion) ;
- le soutien à domicile (ménage, courses, repas...) ;
- l'accueil familial, les différents structures d'accueil pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées ;
- l'offre de soin ;
- les actions individuelles ou collectives (loisirs, déplacements).

Accueil téléphonique et physique en délégation territoriale.



Vous venez de prendre votre retraite et vous cherchez des occupations ?

Vous ne vous sentez plus en sécurité dans votre maison, vous souhaiteriez être plus entouré(e), où pouvez-vous vous adresser ?

Votre fils est lourdement handicapé suite à un accident. Comment peut-il être aidé ?

Vous êtes épuisé(e) par la prise en charge de votre père atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment pouvez-vous être soulagé(e) ?

## ACCOMPAGNER

Le coordonnateur vous accompagne dans les démarches administratives en lien avec les équipes du service autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

### AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

- Sur les aides financières : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide-ménagère, Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ;
- Dossiers techniques et financiers pour l'amélioration de l'habitat.

### AIDE À LA RÉALISATION DES DÉMARCHES EN LIGNE

- Demande d'admission en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur l'outil numérique ViaTrajectoire ;
- Formulaire en ligne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

### VISITE À DOMICILE

Éventuellement en lien avec le Service Départemental d'Action Sociale.

### ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES AIDANTS

Information sur les dispositifs existants, repérage, aide à la réalisation des démarches et pilotage d'actions individuelles et collectives.

Toutes les infos : [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr), rubrique Personnes Âgées



Département de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 La Rochelle cedex 9 - Tél. 05 46 31 70 00

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

## LES COORDONNATEURS AUTONOMIE À VOS CÔTÉS

Information, orientation, accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées et de leurs aidants.



## QUELLES SONT LES MISSIONS DU COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Agent du Département de la Charente-Maritime, il/elle assure des missions d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs aidants.

## ORIENTER

Le coordonnateur oriente les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles vers les services des Délégations Territoriales et les autres dispositifs (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse de retraite, partenaires, associations, Plateforme Territoriale d'Appui) afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins.



## COMMENT CONTACTER VOTRE COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Au sein de chaque Délégation Territoriale, un coordonnateur est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement.



## LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

- LA ROCHELLE-RÉ AUNIS ATLANTIQUE**  
49, avenue Aristide Briand  
CS 60003  
17076 La Rochelle Cedex 9  
☎ 05 17 83 44 18  
☎ 05 17 83 44 19
- ROCHEFORT-AUNIS SUD MARENNES-OLÉRON**  
8, rue Cavellier de la Salle  
17300 Rochefort  
• Secteur Marennes-Oléron :  
☎ 05 46 85 84 55  
• Secteur Aunis Sud :  
☎ 05 46 88 15 83
- SAINTES**  
37, rue de l'Alma - CS 80307  
17107 Saintes Cedex  
☎ 05 46 97 54 93
- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**  
12, rue Louis Audouin Dubreuil  
17400 Saint-Jean-d'Angély  
☎ 05 46 26 29 64
- HAUTE SAINTONGE**  
Résidence Philippe  
Bâtiment C  
Route de Mosnac - CS 50088  
17503 Jonzac Cedex  
☎ 05 46 48 90 12
- ROYAN ATLANTIQUE**  
48, boulevard Franck Lamy  
CS 80200 - 17205 Royan  
☎ 05 46 39 60 24
- CCAS DE ROCHEFORT**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
29/31, rue du Docteur Pujos  
BP 80262  
17305 Rochefort Cedex  
☎ 05 46 82 35 25
- CCAS DE LA ROCHELLE**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
11, rue Bletterie  
17000 La Rochelle  
☎ 05 46 28 35 35



## Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

*Une solution qui bénéficie à toutes et tous.*

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>



### Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



Du site [www.franceconnect.gouv.fr](https://www.franceconnect.gouv.fr)

OU

### Je me connecte avec mon compte

E-Mail

Email

Mot de passe

\*\*\*\*\*

Vous avez oublié votre mot de passe ?

[Se connecter](#)

- 1 Connectez-vous avec votre compte FranceConnect ou en créant un compte.
- 2 NetSVE\* vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...)  
\* SVE = Saisine par Voie Electronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.



## Bientôt 16 ans ?

**Il est temps de se faire recenser !**

**Où ?**

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

**Comment ?**

**Pourquoi ?**

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



## IMPORTANT !

Votre réseau Internet évolue. Vous devrez obligatoirement faire modifier votre installation, de l'ADSL vers la fibre avant le 31 janvier 2027. Au-delà de cette date toutes connections internet et téléphone seront impossibles. Vu les délais d'intervention, nous vous conseillons de contacter un opérateur dès que possible.



L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

**LA FIBRE PREND LE RELAIS**

**DE L'ADSL DANS VOTRE LOGEMENT !**

Choisissez votre opérateur fibre sur [www.lafibreprendlareleve.com](http://www.lafibreprendlareleve.com)



**TOUS CONCERNÉS !**

Pendant plus de 50 ans, le réseau historique télécom a permis de fournir aux Français un accès à Internet, au téléphone fixe et à la TV. D'ici 2030, il va progressivement fermer au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : **la fibre optique.**

**POUR VOUS :**

-  Fermeture du réseau ADSL le 31.01.2027 dans votre commune
-  Anticiper la migration de votre ligne vers un abonnement fibre
-  Rapprochez-vous de votre opérateur pour souscrire à un abonnement

Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau ADSL : [reseauadsl.gouv.fr](http://reseauadsl.gouv.fr)



## POURQUOI PASSER DÈS MAINTENANT À LA FIBRE ?



Aujourd'hui, les délais observés pour le rendez-vous d'installation de la fibre optique à votre logement sont d'environ **3 semaines**.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité** !



### Le savez-vous ?

La fibre optique consomme en moyenne 10 fois moins d'énergie qu'un réseau 4G permettant ainsi de répondre aux enjeux environnementaux.

## BON À SAVOIR !

**En cas d'arnaque ou d'escroquerie, vous devez contacter les services de police ou de gendarmerie.**

Cela peut par exemple ressembler à des individus se faisant passer pour de faux techniciens afin de retirer des câbles de cuivre. De tels cas ont déjà été signalés aux services de l'État, soyez vigilants.

## N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT, PASSER À LA FIBRE C'EST FACILE !



**1.** Vérifiez votre éligibilité à la fibre sur [lafibreprendlarlevee.com](http://lafibreprendlarlevee.com)

**2.** Choisissez votre opérateur parmi ceux disponibles sur votre territoire afin de souscrire une offre fibre adaptée à vos besoins.



### Le savez-vous ?

Même avec la fibre optique, il est possible de conserver une offre de téléphonie fixe sans changer de numéro de téléphone.

**3.** Profitez d'une connexion très haut débit suite à l'installation de la fibre dans votre logement par un technicien mandaté par votre opérateur.

**!** Et si à la date de fermeture je n'ai toujours rien fait, que se passe-t-il ?

Si vous n'avez pas migré vers une autre solution, votre ligne et votre connexion seront coupées. Vous n'aurez plus accès au téléphone, à internet (voire à la télévision, si vous recevez celle-ci via la box.)



[www.lafibreprendlarlevee.com](http://www.lafibreprendlarlevee.com)

L'ADSL prend sa retraite,

la fibre prend  
la relève



Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Mairie de Tugéras-Saint-Maurice